

Comité de la vérification

Procès-verbal

N° de la réunion: 9

Date : le 2 décembre 2024

Heure: 09 h 30

Endroit: Salle Champlain, 110, avenue Laurier Ouest, et

participation par voie électronique

Présents : Présidente: Cathy Curry, conseillère, Vice-président: David

Brown, conseiller, David Hill, conseiller, Theresa Kavanagh,

conseillère, Marty Carr, conseillère, Catherine Kitts,

conseillère, Allan Hubley, conseiller, Wilson Lo, conseiller

1. Avis et renseignements concernant la réunion à l'intention des participants à la réunion et du public

Les avis et renseignements concernant les réunions sont joints à l'ordre du jour et au procès-verbal, y compris : la disponibilité des services d'interprétation simultanée et des mesures d'accessibilité; les procédures relatives aux réunions à huis clos; les points d'information qui ne font pas l'objet de discussions; les avis de non-responsabilité relativement aux renseignements personnels pour les correspondants et les intervenants; les avis relatifs aux procès-verbaux; les détails sur la participation à distance.

Des formats accessibles et des soutiens à la communication sont offerts sur demande.

À moins d'avis contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seront présentés au Conseil le 11 décembre 2024 dans le rapport 9 du Comité de la vérification.

La date limite pour s'inscrire par téléphone, en vue de prendre la parole devant le comité, de soumettre des commentaires par écrit ou de faire une présentation visuelle, est le 29 novembre 2024, à 16 h, et la date limite pour s'inscrire par

courriel, en vue de prendre la parole devant le comité, est le 2 décembre, à 8 h 30.

2. Déclarations d'intérêt

Aucune déclaration d'intérêt n'a été présentée.

- 3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Procès-verbal 8 du CV le 20 septembre 2024

Adopté

- 4. Direction générale des finances et des services organisationnels
 - 4.1 Plan de vérification des états financiers 2024 de KPMG

Dossier: ACS2024-FCS-FIN-0012 - À l'échelle de la ville

Andrew Newman, qui représente KPMG, résume le rapport et répond aux questions du Comité. Une copie du diaporama est conservée au greffe municipal. Les personnes suivantes de KPMG et du personnel sont aussi présentes :

- Kevin Travers, KPMG
- Isabelle Jasmin, trésorière municipale adjointe, Direction générale des finances et des services organisationnels (DGFSO)

Au terme des délibérations sur ce point, le Comité prend acte du rapport tel quel.

Recommandation(s) du rapport

Que le Comité de la vérification et le Conseil prennent connaissance du présent.

Reçu

4.2 <u>Budgets préliminaires de fonctionnement et d'immobilisations de 2025 -</u> Comité de la vérification

Dossier: ACS2024-FCS-FSP-0017 - À l'échelle de la ville

Joanne Gorenstein, vérificatrice générale adjointe, Bureau de la vérificatrice générale, et Isabelle Jasmin, trésorière municipale adjointe,

DGFSO, résument le rapport et répondent aux questions du Comité. Une copie du diaporama est conservée au greffe municipal.

Au terme des délibérations sur ce point, le Comité adopte la motion AC 2024-09-01.

Recommandation(s) du rapport

Que le Comité de la vérification examine les parties pertinentes des budgets de fonctionnement et d'immobilisations de 2025 et qu'elle formule des recommandations au Conseil en Comité plénier le 11 décembre 2024.

Adopté

Motion no CV 2024-09-01

Proposée par D. Brown

Que le Comité de la vérification recommande au Conseil, siégeant à titre de comité plénier, d'approuver son budget provisoire pour 2025 comme suit :

- 1. Besoins en ressources de fonctionnement Bureau de la vérificatrice générale (page 2);
- 2. Besoins en ressources de fonctionnement Vérifications externes et spéciales (page 4).

Adopté

- 5. Bueau de la Vérificatrice générale
 - 5.1 <u>Bureau de la vérificatrice générale (BVG) Nouveaux normes</u> internationales d'audit

N° de dossier : ACS2024-OAG-BVG-0012 – À l'échelle de la ville

Sarah Parr, directrice principale responsable de la vérification, Bureau de la vérificatrice générale, résume la recommandation du rapport et répond aux questions du Comité. Une copie du diaporama est conservée au greffe municipal.

Ensuite, le Comité adopte la recommandation du rapport telle quelle.

Recommandation(s) du rapport

Que le Comité de la vérification recommande au Conseil d'approuver la charte de vérification du Bureau de la vérificatrice générale.

Adopté

5.2 <u>Bureau de la vérificatrice générale (BVG) – Rapport d'enquête sur la</u> fraude

Dossier: ACS2024-OAG-BVG-0013 - À l'échelle de la ville

Pour accéder au « Document 2 – OAG: Addendum 1 – EY Report », veuillez consulter le site bygottawa.ca, en cliquant sur le lien qui suit : https://www.oagottawa.ca/reports/investigation-and-review-reports/.

Au début de la réunion, le Comité a adopté la motion AC 2024-09-02 pour ajouter ce rapport à l'ordre du jour à des fins d'examen.

Nathalie Gougeon, vérificatrice générale, et Joanne Gorenstein, vérificatrice générale adjointe, Bureau de la vérificatrice générale, résument la recommandation du rapport et répondent aux questions du Comité. Une copie du diaporama est conservée au greffe municipal.

Sont aussi présents pour répondre aux questions du Comité les membres du personnel suivants :

- Wendy Stephanson, directrice municipale
- Stuart Huxley, avocat général
- Clara Freire, directrice générale, Services sociaux et communautaires

Au terme des délibérations sur ce point, le Comité adopte la recommandation du rapport dans sa version modifiée par la motion AC 2024-09-03.

Motion no CV 2024-09-02

Proposée par D. Brown

ATTENDU QUE le rapport et les documents à l'appui du point 5.2, intitulé « Bureau de la vérificatrice générale (BVG) – Rapport d'enquête pour fraude », n'ont pas été transmis en même temps que l'ordre du jour;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Comité de la vérification approuve l'ajout de cette documentation aux fins d'examen lors de

sa réunion d'aujourd'hui, conformément au paragraphe 89(3) du Règlement de procédure (n° 2022-410).

Adopté

Recommandation(s) du rapport

Que le Comité de la vérification reçoive le rapport d'enquête, et recommande au Conseil d'examiner les recommandations, à des fins d'approbation.

Adopté

Motion no CV 2024-09-03

Proposée par D. Brown

ATTENDU QUE le Bureau de la vérificatrice générale (BVG) a mené une vérification de la gestion des risques d'entreprise de la Ville en juin 2022; et

ATTENDU QUE l'exercice a révélé un certain nombre d'occasions d'améliorer et de consolider les pratiques actuelles de gestion des risques à l'échelle de la Ville; et

ATTENDU QUE certaines de ces améliorations pourraient contribuer au recensement et à l'atténuation des risques de fraude et de corruption dans l'administration municipale; et

ATTENDU QU'en réponse à cette vérification, le personnel a indiqué que toutes les recommandations seraient appliquées avant la fin du T4 de 2023; et

ATTENDU QUE certaines de ces recommandations n'ont toujours pas été mises en œuvre;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE l'on demande au personnel de présenter un document de suivi sur l'application des recommandations de la vérification de la gestion des risques d'entreprise réalisée par le BVG;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE ce document comprenne une analyse détaillée de l'application et de l'état d'avancement de chaque recommandation;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE, si l'une des recommandations de la vérification n'a pas été appliquée intégralement, l'on demande au personnel d'expliquer pourquoi les échéanciers qu'il a lui-même fixés n'ont pas été respectés;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE, pour toute recommandation appliquée partiellement, le personnel fournisse un nouvel échéancier de réalisation;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE ce suivi soit présenté à la réunion du Comité de la vérification qui se tiendra en février 2025.

Adopté

Curry, Présidente

6.	Points à huis clos
7.	Avis de motions (pour examen lors d'une réunion subséquente)
	Il n'y a aucun avis de motion.
8.	Demandes de renseignements
	Il n'y a aucune demande de renseignements.
9.	Autres questions
	Il n'y a aucune autre question.
10.	Levée de la séance
	Prochaine réunion
	À déterminer.
	La séance est levée à 12 h 16.
	Original signé par M. Blais, Original signé par Conseillèrer C.

Coordonnatrice du comité